

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- 0047846

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **780** Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **HACSFADI Mohamed**

Date de naissance : **03/01/47**

Adresse : **LOT Riad SALAM BLOC E N°35, Mohammedi**

Tél. : **0667316873** Total des frais engagés : **3.641,60** Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

CABINET DE DERMATOLOGIE
Médico-chirurgicale et Esthétique
Dr. Wafa LABBARDI
Tél. : 05 23 30 40 04

Date de consultation : **17/04/2023**

Nom et prénom du malade : **BALHA TIBARIYA** Age : **62 ans**

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : **dermatode**

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Maroc** Le : **17 AVR 2023**

Signature de l'adhérent(e) :

Y

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cabinet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/04/2023	C.S.	—	250 DA	Dr Wafa LABBARDI Dr Wafa LABBARDI Dr Wafa LABBARDI Dr Wafa LABBARDI
BINET Dr	Rhumatologie Medico-chirurgicale et Esthétique	—	—	Dr Wafa LABBARDI Dr Wafa LABBARDI Dr Wafa LABBARDI Dr Wafa LABBARDI

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	17.04.93	364,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
25533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET DE DERMATOLOGIE

Dr. Wafa LABBARDI

Lauréate de la faculté de Médecine
de Casablanca.

Ancienne Interne au CHU Casablanca

- Maladies de la peau, cheveux et ongles
- Dermatologie-vénérologie
- Dermatologie-Allergologie
- Dermatologie Pédiatrique
- Dermatologie Esthétique - Laser



عيادة أمراض الجلد

الدكتورة لبردي وفاء

خرمجة كلية الطب بالدار البيضاء

طبية سابقة في المستشفى الجامعي الدار البيضاء

- أخصائية في أمراض الجلد، الشعر والأظافر

- الأمراض التنااسلية

- الأمراض الجلدية عند الأطفال

- حساسية الجلد

- الطب التجميلي - العلاج بالليزر

CABINET DE DERMATOLOGIE
Médico-chirurgicale et Esthétique
Dr. Wafa LABBARDI
Tél. : 05 23 30 10 04

111,00

11- Terfne

250mg

33 TIBARIYA



87,30

2u Dermo f x

1411

Hic

87,30

2i die de
+ tigual

22,70

3u bay creme

crem

LOT : GT3476
PER : 12 2025
PPV : 22 70



LOT 22001
PER 01/25
PPV 111 DH 0,0



شارع محمد السادس إقامة رياض فضالة 2 العمار (A) الطابق

Bd, Mohamed VI, Résidence Riad Fdala 2, Batiment A, 2 ème Etage, Appt 12, El Alia, Mohammedia



+212 5 23 30 40 04



+212 642 532 202



wafaalabbardi@gmail.com

Patente : 39297340 - IF: 24810948 - ICE: 001959636000030 - CNSS : 5506491 - INPE : 091186619

4 Dispositif 37⁶⁰ pour

LOT : 752
PER : MAR 2015
PPV : 37

2 ied. } 1-11-1
106.00
CL DCL Schijfjes $\frac{1}{2} \times 15$ (2)
 $\frac{1}{3} \times 15$ 2H = 8

S.P

CL Herbach et Fins.

364.60

CABINET DE DERMATOLOGIE
MEDICO-CHIRURGICALE ET ESTHÉTIQUE
Dr. Wouter LASSARDT
Tel. : 052 22 30 40 04

1-11-1